

Paris, le 9 juillet 2019.

COMMUNIQUE de PRESSE

À la demande de Madame Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, une réunion s'est tenue ce jour au ministère afin de faire un point de situation sur l'incendie qui a frappé l'unité de clariflocculation de l'usine Seine aval (78) et sur ses conséquences sur l'environnement.

Jean-Didier Berthault, Vice-président du SIAAP, et Jacques Olivier, Directeur Général, étaient présents à cette réunion.

Service public de l'assainissement francilien, le SIAAP a souhaité apporter à la ministre les premiers éléments d'information en sa possession et les premières réponses aux questions qui se posent légitimement à la suite de cet incendie. Le SIAAP s'est d'autant plus impliqué dans ces échanges et ce partage d'information qu'il s'est attaché lui-même à diffuser depuis les premières heures du sinistre toutes les informations en sa possession à destination des autorités préfectorales, des services de l'État, des élus riverains et de leurs administrés mais aussi du grand public via ses canaux de communication (site internet et réseaux sociaux officiels).

La réunion de ce jour fait suite à la première réunion publique sur les suites de l'incendie, organisée lundi 8 juillet à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye sous l'égide de Monsieur Jean-Jacques Brot, Préfet des Yvelines.

Les représentants du SIAAP ont pu faire à Madame la ministre un premier point de situation en présence des services de l'État (Préfet, Sous-Préfet et DRIEE) avec lesquels le Syndicat travaille en liaison permanente depuis la déclaration du sinistre.

Concernant l'enjeu de sécurité industrielle, des échanges ont eu lieu sur les modalités d'un prochain audit de sécurité sur les installations du SIAAP. Les dirigeants du Syndicat ont rappelé à ce propos que les sites dont il assure l'exploitation pilotent leur activité dans le respect de la réglementation stricte qui s'applique en matière de sécurité industrielle, et notamment sur le site Seine aval du fait de son classement Seveso seuil haut.

Concernant l'origine de l'incendie qui a ravagé l'unité mercredi 3 juillet, le SIAAP a rappelé l'ouverture d'une enquête technique interne et le démarrage aujourd'hui même du travail d'expertise sur les lieux du sinistre afin d'en identifier au plus vite les causes.

Concernant l'équilibre écologique de la Seine, les représentants du Syndicat ont partagé avec la ministre l'ensemble des mesures et données chiffrées illustrant le rétablissement de la qualité des traitements des rejets en Seine et le retour depuis vendredi 5 juillet, 16h, d'un taux d'oxygène dissous propice au développement piscicole.

Les dirigeants du SIAAP ont pu préciser lors de cette réunion que les prélèvements, qui vont se poursuivre et sont rendus publics quotidiennement, démontrent une bonne qualité de traitement sur l'ensemble des paramètres épuratoires.

Une partie des échanges a aussi porté sur l'activité attendue de l'usine quand sera de retour le temps de pluie. Sur ce point, le SIAAP est chargé de proposer des scénarios adaptés aux situations de fortes précipitations, et ce jusqu'au 31 décembre 2019 afin d'intégrer à ses projections toute la période de pluies potentielles à l'automne et au début de l'hiver prochains.

Enfin, concernant le repeuplement de la faune du fleuve, les représentants du SIAAP ont pu confirmer les annonces faites lors de la réunion publique du 8 juillet concernant l'engagement du Syndicat sur les trois actions suivantes :

- la poursuite ces prochains jours et si nécessaire tout l'été du ramassage des poissons morts qui pourraient encore apparaître, à effet décalé après les rejets d'eaux partiellement traitées qui ont eu lieu dans les deux heures qui ont suivi l'incendie,
- l'extension de la zone de ramassage prise en charge par le SIAAP qui s'étendra en aval jusqu'à la commune de Triel sur Seine,
- le travail avec les Fédérations de pêcheurs des Yvelines (78) et du Val d'Oise (95) pour le repoissonnement du fleuve dans la zone à proximité avale de l'usine et le développement de nouvelles frayères.

De prochaines réunions de suivi avec les autorités préfectorales et la DRIEE auront lieu pour assurer le suivi et la mise en œuvre opérationnelle et efficace des différents points évoqués lors de cette réunion.

Contact presse :
c.euzen@tilder.com